



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°610) DE MISE A
DISPOSITION, DE LA SALLE DOLLY A
L'ASSOCIATION «CENTRE CC» A TITRE
PAYANT**

**DÉCISION N° AU-19-340
EN DATE DU 17 SEPTEMBRE 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SÉGURET, 6^{ème} Adjointe au Maire ;

VU la demande de l'Association « Centre CC » représentée par sa présidente, Madame Victoria GILLES, domiciliée 77 rue de l'ouest, 75014 PARIS, d'organiser une répétition avec madame Florence Trinca, le mardi 17 septembre de 12 h à 16 h dans la salle Dolly ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association « Centre CC » représentée par sa présidente, Madame Victoria GILLES, domiciliée 77 rue de l'ouest, 75014 PARIS, une convention de location de salle, pour un montant de 19 € TTC (dix-neuf euros) pour les frais de location, afin d'organiser une répétition avec madame Florence Trinca, le mardi 17 septembre de 12 h à 16 h dans la salle Dolly ;

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET